ROGER MILLA PROGRAM
CHARITY FOR CHILDREN

BUDGET PRÉVISIONNEL CONSOLIDÉ

Janvier à décembre 2027 · Document de travail - novembre 2026

Ce budget propose une première enveloppe de mobilisation pour les cinq causes principales du Roger Milla Program. Les montants sont des **hypothèses de planification**, à ajuster après validation des activités, consultation des prestataires et échanges avec les partenaires.

Il ne représente ni des fonds disponibles ni des financements acquis. Il ne constitue pas le coût total du projet hospitalier.

1. Répartition prévisionnelle

Cause ou fonction	Montant
Fonds spécial pour les futurs soins gratuits	250 000 €
Préparation du projet hospitalier	180 000 €
Campagne « Carton rouge au noma »	90 000 €
Accès à l'eau potable : écoles et villages	300 000 €
Urgence Gaza	150 000 €
Coordination, gestion et suivi communs	80 000 €
Total prévisionnel	**1 050 000 €**

2. Fonds spécial pour les enfants qui attendent une chirurgie du visage

Objectif indicatif de constitution d'une réserve : 250 000 €.

Affectation	Montant
Réserve dédiée aux futurs soins gratuits des enfants	250 000 €
Total	**250 000 €**

Cette somme constitue un **objectif de collecte et de mise en réserve**, et non une dépense de soins prévue en 2027.

Les fonds sont destinés au **ROGER MILLA INTERNATIONAL SOLIDARITY FUND**, pour les futurs soins gratuits au Centre Hospitalier d'Excellence Roger Milla lorsqu'il sera opérationnel. Les règles de conservation, de contrôle et de déblocage restent à formaliser.

Aucun nombre d'enfants opérés ne peut être déduit de cette enveloppe sans estimation médicale et financière du parcours de soins.

3. Projet de Centre Hospitalier d’Excellence Roger Milla

Enveloppe proposée : 180 000 €.

Poste	Montant
Étude des besoins et définition du programme médical	30 000 €
Études de faisabilité technique et fonctionnelle	40 000 €
Études architecturales préliminaires	45 000 €
Évaluation des besoins en équipements et du fonctionnement	25 000 €
Accompagnement administratif et juridique du projet	15 000 €
Coordination technique et recherche de partenaires	15 000 €
Provision pour ajustements des études	10 000 €
Total	**180 000 €**

Cette enveloppe couvre uniquement la **préparation du projet**. La construction, les équipements définitifs et le fonctionnement du centre devront faire l’objet d’un budget distinct, établi sur la base des études.

4. Campagne « Carton rouge au noma »

Enveloppe proposée : 90 000 €.

Poste	Montant
Élaboration et vérification des contenus de sensibilisation	12 000 €
Création graphique, traduction et supports imprimés	15 000 €
Production de contenus photo et vidéo	18 000 €
Communication numérique et diffusion	15 000 €
Actions de sensibilisation avec des partenaires	15 000 €
Mobilisation institutionnelle et partenariale	8 000 €
Suivi et évaluation de la campagne	4 000 €
Provision pour ajustements	3 000 €
Total	**90 000 €**

Le calendrier et le nombre d’activations seront adaptés aux moyens effectivement réunis. **La signature de la pétition restera gratuite.**

5. Accès à l’eau potable en Afrique

Enveloppe proposée : 300 000 €.

Poste	Montant
Identification des sites et études techniques	25 000 €
Travaux et équipements du volet écoles	120 000 €
Travaux et équipements du volet villages	90 000 €
Analyses de qualité et traitement adapté de l’eau	15 000 €
Formation des responsables locaux et sensibilisation	10 000 €
Maintenance initiale et pièces de rechange	20 000 €
Suivi technique et évaluation	10 000 €
Provision pour aléas techniques	10 000 €
Total	**300 000 €**

Le nombre de sites sera déterminé après diagnostic et devis. Les coûts dépendront notamment de la ressource disponible, de la profondeur des ouvrages, des raccordements et des équipements nécessaires.

Cette enveloppe **n’inclut pas un programme complet de construction de sanitaires**, qui nécessiterait un chiffrage complémentaire.

6. Urgence Gaza - Aidons les enfants à traverser l’hiver

Enveloppe proposée : 150 000 €.

Poste	Montant
Tentes et solutions d’abri	45 000 €
Couvertures et protection contre le froid	30 000 €
Repas chauds	25 000 €
Eau potable	15 000 €
Produits essentiels d’hygiène	15 000 €
Logistique et distribution	12 000 €
Suivi et justificatifs des opérations	3 000 €
Provision pour variations des prix et contraintes d’accès	5 000 €
Total	**150 000 €**

La répartition devra être confirmée avec **DIGNITÉ Internationale**, selon les besoins, les prix et les possibilités d’intervention. Aucun volume de bénéficiaires ou de fournitures n’est garanti à ce stade.

7. Coordination, gestion et suivi communs

Enveloppe proposée : 80 000 €.

Poste	Montant
Coordination générale et suivi des projets	30 000 €
Comptabilité et gestion financière	15 000 €
Accompagnement juridique et administratif commun	8 000 €
Site web, outils numériques et suivi des contributions	10 000 €
Contrôle et revue financière externe	10 000 €
Fonctionnement administratif	7 000 €
Total	**80 000 €**

Ces charges devront être réparties selon une méthode explicite, sans double comptabilisation avec les budgets des causes.

Leur financement devra être identifié séparément : **leur prélèvement sur les dons affectés, notamment sur la réserve pour les soins, ne doit pas être présumé.**

8. Besoin de financement

Indicateur	Situation présentée
Objectif budgétaire indicatif	1 050 000 €
Fonds effectivement reçus et disponibles	Non documentés dans les éléments disponibles
Financements contractuellement sécurisés	Non documentés dans les éléments disponibles
Promesses ou intentions de soutien	À recenser séparément
Besoin restant à financer	À calculer après rapprochement des financements confirmés

L'absence de montants documentés ne signifie pas nécessairement qu'aucune contribution n'existe ; elle empêche de les intégrer comme ressources acquises.

9. Conditions de mise en œuvre

Avant tout engagement de dépenses, il conviendra de :

- Valider les activités prioritaires et leurs budgets détaillés.
- Confirmer les devis et préciser les taxes, frais bancaires et éventuels effets de change.
- Identifier la structure bénéficiaire et les responsables de chaque enveloppe.
- Formaliser l'affectation des dons et les modalités de suivi.
- Adapter le calendrier aux ressources effectivement disponibles.

Les galas et dîners de charité devront disposer de **budgets autonomes**. Leurs recettes brutes ne pourront être considérées comme des fonds disponibles pour les causes qu'après déduction des coûts et vérification des encaissements.

Décisions prioritaires : valider l'enveloppe annuelle, fixer les objectifs de collecte par cause et autoriser les premières dépenses uniquement à hauteur des financements confirmés.